



Au fil des communications internes

Comité Loisirs Résidence Philanthropes

Volume 10, édition estivale

Juillet et août 2020

Il est inhabituel de sortir un numéro du Phil après celui de juin. Étant donné que le gouvernement et le Ministère de la santé nous autorisent, à compter du 22 juin, puis devancé au 20, d'être plus ouverts concernant certaines activités, nous pensons que le tout sera plus clair et net si les conditions sont écrites noir sur blanc dans le journal.

Depuis la mi-mars, nous avons pu constater que les résidents sont divisés en deux groupes : le premier, étant très craintif, aimerait que les règlements soient fermes et respectés à la lettre alors que le deuxième groupe, surtout dans les dernières semaines, lance un cri de détresse d'ouvrir les vannes afin de revivre un peu plus normalement.

Après plusieurs heures de discussion entre **Brigitte**, de l'administration, **Denise Brunette** et moi, il a été convenu que certaines activités pourraient reprendre dans les prochains jours, soit après l'affichage des conditions et l'installation de désinfectant et de savon à main partout où nécessaire.

Comme par le passé, le Centre Hugh-Paton sera ouvert de 8 h à 21 h tous les jours. Durant cette période de pandémie, **aucun visiteur n'est admis.**

On vous demande donc de lire attentivement les pages qui suivent et qui décrivent bien la façon dont chaque activité doit se dérouler.

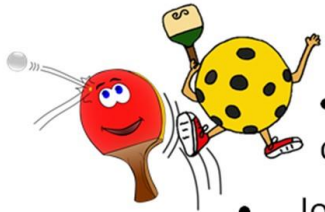
Je profite de l'occasion pour remercier la direction pour les deux belles heures de musique qu'Élie nous a procurées vendredi dernier. Ce fut un baume pour le cœur en plus de permettre un peu d'exercice pour les danseurs.

Claire Couturier,
Présidente Comité des loisirs

Ping-pong et Pickleball

Règlementation similaire au tennis

- Se désinfecter les mains en arrivant et en partant



- Pas de jeu en équipe, seulement du 1 contre 1
- Exception pour le pickleball : vous pouvez jouer en équipe à la condition que votre partenaire habite avec vous
- Jouer uniquement avec sa palette ou sa raquette et sa balle identifiée à son nom
- Pour servir, en tout temps, utiliser sa propre balle identifiée. Pour retourner à son propriétaire une balle qui est par terre, utiliser la palette, la raquette ou le pied. (Même règlement que pour le tennis)
- Éviter de changer de côté
- Planifier et respecter en tout temps la distanciation physique de 2 mètres avec les personnes n'habitant pas avec vous
- Inscrire votre nom et la date sur la feuille d'inscription
- En sortant, nettoyer les endroits que vous avez touchés

Viactive

- Selon vos bonnes habitudes, continuez de respecter les 2 mètres de distanciation physique
- Le port du couvre-visage est obligatoire lorsque les 2 mètres ne sont pas respectés
- Se désinfecter les mains avant et après les exercices
- Apporter votre matériel dans un sac
- Le matériel utilisé doit être nettoyé avant et après l'activité
- Aucun échange de matériel entre les participants : chacun utilise ses propres effets durant toute la durée de l'exercice
- Le mercredi et le vendredi, à 9 h 30, au 2^e étage du Centre Hugh-Paton



Billard



- Se désinfecter les mains en arrivant et en partant
- Inscrire votre nom et la date sur la feuille d'inscription
- Jouer avec la même baguette durant toute la partie
- Une seule personne du groupe devra placer les boules dans le triangle et les retirer des pochettes tout au long du jeu
- Jouer par équipes de deux joueurs seulement
- Les deux grandes tables à chaque extrémité, soit les numéros 2 et 7, peuvent être utilisées en même temps.
- S'il y a un troisième groupe, il devra utiliser une petite table en étant le plus loin possible des deux autres
- La distanciation de 2 mètres est plus difficile à respecter ; par conséquent, le port du masque ou de la visière est **obligatoire**
- Il est fortement conseillé de nettoyer régulièrement le bord des tables
- Avant de partir, nettoyer le bord des tables, les boules et le matériel que vous avez touché
- S'il y a plus de 6 équipes en même temps, les autres devront se réserver une autre période de jeu et l'inscrire sur la feuille affichée à cet effet

Nouveau pour les casse-têtes

Les prêts se poursuivent selon la procédure de fonctionnement déjà établie, soit chaque mardi de 19 h à 20 h. De plus, il y aura la possibilité d'aller faire un casse-tête dans le local, en réservant une table et la journée auprès du responsable, **Alexis Sarrazin** aux conditions suivantes à partir du 22 juin :

- La personne qui se présente se rend responsable de l'application des conditions
- Le port d'un couvre-visage est fortement recommandé
- Se désinfecter les mains en arrivant au local et en le quittant
- En arrivant et en quittant votre place, nettoyer, avec le produit désinfectant, le matériel, soit chaise, table, etc.
- Il doit y avoir un décalage de 24 heures avant la reprise de l'activité sur le même casse-tête, s'il est utilisé par une autre personne
- Un maximum de quatre personnes peut être présent en même temps dans le local
- Inscrire votre nom et la date à chacune de vos présences sur la feuille des inscriptions



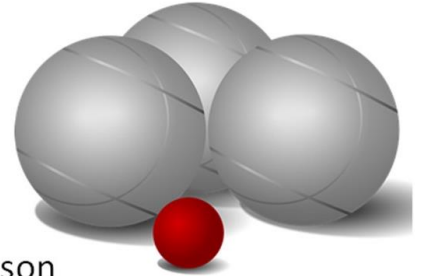
Fléchettes

- Se désinfecter les mains en entrant et en partant
- Inscrire son nom et la date sur la feuille d'inscription
- Former une équipe de 2 ou 3 joueurs par cible
- Chaque joueur utilise ses propres fléchettes, sinon il devra les nettoyer avant de les passer à un autre joueur
- Rester en ligne face à sa cible en respectant le plus possible les 2 mètres entre chacun
- Respecter aussi les 2 mètres avec les joueurs des autres équipes
- Le port d'un couvre-visage ou visière est **obligatoire**



Pétanque

- Possibilité d'utiliser trois terrains en même temps
- Le capitaine organise son équipe
- Formation des équipes : 4 personnes maximum. Si plus de 24 résidents se présentent, deux périodes d'une heure chacune seront alors établies.
- Lors des lancers du cochonnet : chaque capitaine utilise son propre cochonnet et ne touche jamais à celui de l'autre
- Un seul joueur à la fois dans la zone de jeu
- Chaque joueur joue avec ses boules et ne touche pas à celles des autres
- On reste à 2 mètres des autres
- Le port du couvre-visage ou visière est **obligatoire**
- Chaque joueur accepte de respecter les directives du capitaine ou sera expulsé
- Le respect des règles permettra de maintenir les terrains ouverts.



Local des appareils de gym (appartenant à des résidents au P-3-A)



- Le port d'un couvre-visage est fortement suggéré
- Désinfecter vos mains et vos gants en arrivant et en quittant le local
- Désinfecter les appareils que vous utilisez avant et après l'usage, avec les produits désinfectants
- Inscrire votre nom et la date sur la feuille des inscriptions. Réserver une plage horaire, au besoin
- Un maximum de deux personnes est autorisé dans ce local en même temps, tout en respectant la distanciation.

Le coin de l'association des résidents

Quelle joie que ce jour de plus grande liberté ! Enfin, dit-on ! Ce n'est pas trop tôt. Cependant, je ne peux faire autrement que vous sensibiliser aux efforts et habitudes que nous nous devons de prendre afin de maintenir une barrière contre ce satané virus. Oui, il faut nous habituer à porter un couvre-visage lorsque nous sommes en circulation hors de notre appartement et à l'extérieur, sans oublier de conserver les 2 mètres et l'hygiène des mains.

La victoire doit être de notre côté.

Je profite de ce moment de déconfinement pour remercier tous les bénévoles qui, semaine après semaine, étaient fidèles au poste pour effectuer plus de 900 heures de surveillance. C'est grandiose et nos remerciements doivent l'être autant. Cette semaine, je publierai la longue liste de cette brigade au P-3 afin que vous puissiez les remercier à votre tour.

Je remercie **Denis Pichette**, homme d'une très grande générosité, qui a été d'un support constant, se rendant toujours disponible.

Une autre personne qui travaille plus dans l'ombre, c'est **Diane Poirier** qui depuis 12 semaines livre les commandes de médicaments de notre pharmacie directement chez les résidents. Notre pharmacien prenant les commandes par téléphone, nous pourrons compter sur Diane pour poursuivre ce service à la porte, encore pour un certain temps.

À vous tous nous vous souhaitons, malgré certaines contraintes à respecter, un très bel été et de la joie au quotidien.

*Denise Brunette,
présidente de l'Association des Résidents*



Bibliothèque

Il n'y a pas de modification à apporter au protocole déjà établi.

Piscines

Le protocole établi pour les piscines oblige à nettoyer et désinfecter tout ce qui est touché par un baigneur avant le passage d'un autre. Ex : vestiaire, banc, chaise, etc.

- Par conséquent, n'ayant pas de superviseur à aucune des piscines, celles-ci sont ouvertes à certaines conditions :
- Il n'y a pas de chaise autour de la piscine
- Les vestiaires, les douches sont fermées
- Une seule toilette sera ouverte en cas d'absolue nécessité
- Prendre votre douche avant de partir de l'appartement
- Circuler en robe de plage ou autre
- Après 45 minutes, laisser votre place à un autre baigneur
- Au retour à l'appartement, prendre une douche et laver votre maillot de bain



POUR LA PISCINE EXTÉRIEURE, le nombre de personnes doit se calculer de la façon suivante :

- Piscine de 50 mètres carrés (m^2)
- Il faut prévoir 7 m^2 environ par personne
- En tout temps, respecter la distanciation de 2 mètres
- **7 personnes maximum à la fois ou 5 couples**

POUR LA PISCINE INTÉRIEURE au Centre Hugh-Paton

- Piscine de 80 m^2
- Pour la nage en longueur, il faut prévoir 10 m^2 par nageur
- Pour des exercices sur place, il faut prévoir 7 m^2
- En tout temps respecter la distanciation de 2 mètres
- **Par conséquent : de 7 à 11 baigneurs, selon le cas**
- Inscrire son nom, la date et l'heure sur la feuille d'inscription

Réglementation pour les visiteurs

À partir du 22 juin 2020

Les visiteurs sont autorisés à circuler dans l'édifice seulement pour se rendre directement à l'appartement de leur hôte.

Les visiteurs doivent respecter les directives suivantes :

- Interdiction d'aller dans les aires communes (terrasse, basilaire, piscine, Centre Hugh-Paton)
- Passer par le garage du P-1 et prendre les ascenseurs au niveau du garage
- Porter un couvre-visage jusqu'à l'appartement
- Garder une distanciation de 2 mètres en circulant dans l'édifice
- Deux personnes maximum par ascenseur
- Se laver les mains en arrivant et en sortant

Cours de danse (Salsa)

- On peut danser dehors ou à l'intérieur, selon le cas
- On garde une distance de 2 mètres
- Si c'est à l'intérieur, on se désinfecte les mains en entrant et en sortant
- On remplit la feuille d'inscription